

INFO N°: 194

INFORMATIONS

LOCATION DU LOGEMENT

LOUE UN LOGEMENT T2 (50 m²) composé de :
cuisine, 1 chambre, salle de séjour, salle de bain +
WC, petit garage commun

Loyer mensuel : 385 € + charges chauffage

35 €/mois environ

Faire un courrier pour le 15/09/2016 à :

**Mairie de Villers le Sec - 3 rue des écoles - 70000
VILLERS LE SEC**

Tél. : 03 84 75 57 93

par mail : mairievillerslesec@gmail.com

Libre à partir du 1^{er} octobre 2016

REUNION D'INFORMATION HAUT DEBIT

La réunion aura lieu le :
Jeudi 15 septembre à 18 h à la salle des fêtes.

**La mairie de Villers le Sec organise une
réunion d'information destinée aux habitants
désireux d'en savoir plus sur les démarches à
réaliser pour l'arrivée de la fibre et en présence
de plusieurs fournisseurs d'accès haut débit.**

JOURNEES DU PATRIMOINE

La 33e édition des journées européennes du patrimoine sera placée sous le thème « Patrimoine et Citoyenneté » les 17 et 18 septembre 2016.

Programme à Villers-le-Sec :

**Chapelle romane du 13^e siècle au hameau de St Ign
Ouverture dimanche 18 septembre de 14 h à 18 h**

BRUIT – FEU DANS LES JARDINS

Rappel des activités de jardinage : tonte, taille,...

Nous vous rappelons quelques règles à suivre pour le respect d'autrui :

- horaires pour l'utilisation des engins ou appareils générant une gêne sonore : **les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit.

Tout en faisant preuve de tolérance les jours de semaine, nous vous demandons de respecter **impérativement les plages horaires les dimanches et jours fériés.**

SENS INTERDIT RUE BASSE

Nous vous rappelons que l'arrêté municipal n° 8/2010 du 31 août 2010 est toujours en vigueur. La circulation de la rue basse, sauf suspension lors des manifestations dans le village, est en **sens unique** permanent.

Pour la sécurité de tous, merci de bien vouloir respecter cette réglementation.

JEUNES – (POUR LES – DE 26 ANS)

Logement, permis, transport, licence sportive, stage en entreprise : avec le **PACK JEUNES** du Conseil général de la Haute-Saône, profitez des cinq nouvelles mesures de la politique jeunesse du Département.

Des dépliants sont à votre disposition en mairie et des affiches au panneau d'affichage. Plus d'informations sur www.cg70.fr

Bonne rentrée à tous !!!!!